

Services financiers : Suisse et Union européenne

Édité par

Christine Kaddous

Professeur à l'Université de Genève, Chaire Jean Monnet *ad personam*
Directeur du Centre d'études juridiques européennes (CEJE)
Dr en droit, avocate, LLM (Cambridge)

Sylvain Matthey

Licencié en droit, titulaire du brevet d'avocat, directeur des affaires
juridiques et réglementaires de la banque Lombard Odier et Cie SA

Table des matières

Avant-propos	V
Liste des contributeurs et des éditeurs scientifiques	IX
Table des matières	XVII
Liste des principales abréviations	XXV

1. La prestation de services en matière financière entre la Suisse et l'Union européenne : perspective de la Confédération	1
<i>Jacques de Watteville</i>	
I. Importance de l'accès au marché pour la place financière suisse.....	2
II. Interdépendance avec l'Union européenne.....	2
III. L'équivalence : chance ou risque ?.....	3
IV. La nouvelle norme d'échange automatique.....	4
V. Options pour la Suisse.....	5
VI. Conclusion.....	8

2. Préparer la place financière suisse de demain	9
<i>Patrick Odier</i>	
I. Importance de la place financière suisse	10
II. Changement de paradigme	11
III. Maintenir la croissance.....	13
IV. Conclusion	18
3. La réglementation européenne en matière de services financiers : un cadre commun et des spécificités nationales	19
<i>Christophe Rapin / Christophe Pétermann</i>	
I. Remarques préliminaires : la Suisse, Etat tiers de l'UE.....	20
II. MiFID II.....	23
III. Réglementations nationales et perspectives d'avenir pour la Suisse.....	34
IV. Perspectives d'avenir pour la Suisse.....	39
4. Le démarchage et l'établissement de relations d'affaires	41
<i>Alessandro Bizozzero</i>	
I. Introduction.....	43
II. Activité transfrontière	44
III. Vision générale des obstacles à l'activité transfrontière.....	48
IV. Obligation d'obtenir une licence dans l'UE.....	60
V. Conclusion	78

5. La protection de l'investisseur	79
<i>Carlo Lombardini</i>	
I. Introduction	80
II. L'information en matière de risques	81
III. Les exigences du droit suisse	86
IV. Appréciation de la situation	93
V. Conclusion	103
6. La distribution de fonds de placement et de produits structurés	105
<i>Donatienne Chapelain de la Villeguerin/ Yvar Mentha</i>	
I. Introduction	107
II. Le régime applicable à la distribution de placements collectifs de capitaux en Suisse	108
III. Le régime applicable à la distribution de produits structurés	124
IV. Le régime applicable à la distribution de placements collectifs de capitaux dans l'Union européenne et à des résidents de l'Union européenne.....	125
V. Conclusion	139
7. L'exercice du mandat de gestion et du mandat de conseil depuis la Suisse et depuis la France	141
<i>Donatienne Chapelain de la Villeguerin/ Yvar Mentha</i>	
I. Le mandat de gestion et le mandat de conseil sous l'angle du droit suisse : principes	143
II. Le mandat de gestion discrétionnaire et la mise en œuvre des directives ASB	149
III. Le mandat de conseil en placement.....	163

IV. Evolution réglementaire.....	169
V. Le mandat de gestion et le mandat de conseil sous l'angle du droit français	172
VI. La gestion sous mandat et le conseil en tant que services d'investissement	173
VII. Les prestataires	179
VIII. Les obligations des PSI rendant les services de conseil et de gestion sous mandat en France.....	186
8. La conformité fiscale, nouveau paramètre de diligence ? ...	193
<i>Sylvain Matthey</i>	
Préambule : petite digression polémique sur la légitimité de l'impôt et les modalités de son recouvrement.....	195
I. Les obligations des intermédiaires financiers en matière fiscale.....	198
II. La politique de conformité fiscale : « Swiss made » ou « Swiss finish » ?	206
III. Les infractions fiscales graves comme actes préalables au blanchiment.....	210
IV. Conclusions et mesures à prendre.....	234
9. La rémunération directe et indirecte de l'intermédiaire financier en droit suisse	237
<i>Philipp Fischer</i>	
I. Introduction.....	238
II. Rémunération directe de l'intermédiaire financier en droit suisse	238

III. Rémunération indirecte de l'intermédiaire financier en droit suisse.....	240
IV. Eléments de droit de l'Union européenne.....	258
V. Conclusion.....	259
10. Die Rolle von Finanzmarktaufsichtsbehörden beim « Marktzugang » und die Praxis der FINMA.....	261
<i>Nina Arquint / Rupert Schaefer</i>	
I. Einführung.....	263
II. Gesetzliches Mandat und Rolle der FINMA im Bereich Marktzugang.....	266
III. Mitwirkung bei internationaler Standardsetzung.....	270
IV. Begleitung von Verfahren zur Anerkennung von Regulierung und Aufsicht.....	278
V. Schluss und Ausblick	282
11. Bestehende Kundenbeziehungen und die Bereinigung der Vergangenheit.....	283
<i>Beat Ammann</i>	
I. Handlungsbedarf : Bereinigung der Vergangenheit.....	285
II. Zeitlicher Fahrplan für den automatischen Informationsaustausch.....	287
III. Rechtsgrundlagen für den Automatischen Informationsaustausch.....	289
IV. Inhalt des Informationsaustausches	291
V. Herausforderungen für die Finanzintermediäre	292
VI. Verantwortung für Steuerkonformität	293

VII. Problematik bei sogenannten Altgeldern	294
VIII. Problematik bei sogenannten Neugeldern.....	295
IX. Strafrechtliche Verantwortung der Finanzintermediäre	296
X. Zivilrechtliche Verantwortung der Finanzintermediäre	297
XI. Pflichten der Finanzintermediäre	298
XII. Verhinderung neuer Straftaten – Beihilfe zur einem schweren Steuerdelikt.....	307
XIII. Reglementarisches Umfeld – verschiedene nationale Initiativen	315
XIV. Initiativen einzelner Länder (eine kurze Übersicht).....	317
12. L'échange de données bancaires dans la pratique : évolution et perspectives.....	321
<i>Metibe Mehmeti/Alexandre Dumas</i>	
I. Introduction.....	322
II. Généralités	323
III. Arrêt 2C_1174/2014 du 24 septembre 2015.....	331
IV. Conclusion	336
13. Der Einfluss des europäischen Rechts auf die Schweizer Finanzmarktregulierung	337
<i>David S. Gerber/Fred Bürki Kronenberg</i>	
I. Einleitung	339
II. Schweizer Finanzmarktpolitik.....	341
III. Einfluss des Standard-Setting auf die Rechtsentwicklung in der EU und der Schweiz	345

IV. Harmonisierung des EU-Finanzmarktrechts und Auswirkungen für die Schweiz	350
V. Marktzutrittsoptionen für Finanzdienstleistungen gegenüber der EU.....	355
14. Les autorités de surveillance européennes et les Etats EEE-AELE	363
<i>Georges Baur</i>	
I. Introduction	364
II. Le système de surveillance des marchés financiers européens	365
III. L'inclusion des Etats AELE membres de l'EEE dans le système de l'Union européenne	370
IV. Et la Suisse dans tout cela?.....	375
V. Conclusion.....	377
 Annexes	
Conclusions du Conseil AELE/ECOFIN, document n° 14178/1/14 REV 1	379
Rapport final du Groupe d'experts chargé du développement de la stratégie en matière de marchés financiers, du 1 ^{er} décembre 2014, « Rapport Brunetti »	381
 Index.....	445

* * *